



# TROC DE PRINTEMPS

## Samedi 1<sup>er</sup> JUIN 2024

Vide-grenier « spécial enfants »  
INFORMATIONS PRATIQUES



**ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRES**  
**DE 8 H A 13 H**

Comment effectuer votre demande		Informations	Retrait	Dépôt
Sur place	Hôtel de Ville	•	•	•
Sur place	Mairie Annexe Serres	•	•	•
Sur place	Service Foires et Marchés	•	•	•
Chez vous	<a href="http://www.carpentras.fr">www.carpentras.fr</a>	•	•	
Par courrier	BP 264 84208 Carpentras cedex	•	•	•
Par tél.	04 90 60 84 00 ou 04 90 60 33 33	•		
Par mail	<a href="mailto:mairie@carpentras.fr">mairie@carpentras.fr</a>	•	•	•

- **Hôtel de Ville** Place Maurice Charretier  
Lundi au vendredi > 8h00 à 17h30  
Samedi > 9h00 à 12h00 (sauf juillet et août)
- **Mairie Annexe de Serres**  
Lundi au jeudi > 8h15 à 12h15 et 13h00 à 16h30  
Vendredi > 8h15 à 12h15 et 13h30 à 14h30
- **Service Foires et Marchés** 82 rue de la Monnaie  
Lundi au vendredi > 8h30 à 12h00 et 14h00 à 17h00

### Pièces à fournir à l'appui de l'inscription :

- Formulaire dûment rempli et signé
- Copie de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité





---

## PRÉSENTATION

Vide-grenier « spécial enfants » réservé aux particuliers qui souhaitent vendre ou échanger des objets d'enfants usagés dont ils sont propriétaires : jouets, livres, jeux et matériel éducatif, vêtements, articles de puériculture, matériel sportif, mobilier, appareils et accessoires hi-fi, informatique, jeux vidéo, CD.....

Sera interdite la vente **exclusive de vêtements d'enfants ainsi que tout produit non conforme à l'esprit de la manifestation.**

---

## DATE

Samedi 1<sup>er</sup> juin 2024

**(En cas d'intempéries, la manifestation est annulée et non reportée)**

---

## HORAIRES

de 7 heures à 8 heures – Installation des stands

de 8 heures à 13 heures – Ouverture au public

**de 13 heures à 14 heures dernier délai : départ des exposants et évacuation des véhicules.**

---

## LIEU

Parking des Allées Jean Jaurès (Platanes)

---

## DROIT DE PLACE

6,00 Euros par emplacement de 5 mètres linéaires (un seul emplacement par participant).

**A régler sur place le jour-même** par chèque bancaire établi au nom de la « Régie Foires et Marchés » ou en espèces auprès des mandataires de la régie « Foires et Marchés ».

---

## DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Les dossiers complets doivent parvenir en mairie au plus tard le 17 mai 2024.

---

## INSTALLATION

L'accès au périmètre réservé au vide-grenier ne sera autorisé le matin même qu'à partir de 7 heures et **seuls les agents du service Foires et Marchés** seront habilités à vous attribuer votre emplacement sur présentation de l'autorisation municipale.

Une arrivée échelonnée des exposants entre 7 heures et 8 heures devrait d'autre part éviter tout embouteillage et assurer une meilleure fluidité de la circulation à proximité du lieu de la manifestation. Pour des raisons de sécurité, vous devrez d'autre part emprunter **l'entrée n°2 ou l'entrée nord près du Monument de la Victoire** pour accéder au parking.

**Vous pourrez stationner votre véhicule sur votre emplacement ou à proximité.**

---

## ATTENTION :

**Un seul véhicule par emplacement, soit une voiture, soit une remorque.**

---

## AUTORISATION

Ne pourront être acceptées que les personnes titulaires d'une autorisation municipale. Cette dernière, délivrée à titre personnel, pourra être réclamée le jour même à tout moment pour contrôle par les agents assermentés (Police Municipale ou Nationale, Gendarmerie....).



# TROC DE PRINTEMPS

## VIDE-GRENIER SPÉCIAL ENFANTS

### Samedi 1<sup>er</sup> JUIN 2024

## BULLETIN D'INSCRIPTION



### ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRE

### DE 8 H A 13 H

➤ A COMPLETER ET A RENVOYER avant le 17 mai 2024 au service Foires et Marchés accompagné de la copie d'une pièce d'identité en cours de validité (CNI ou passeport).

*Nom :	
*Prénom :	
*Adresse :	
*Code Postal :	*Ville :
Téléphone :	Téléphone portable :
Émail : @	

*Carte Nationale d'Identité n°	*délivrée le
*Par	
ou	
*Passeport n°	*délivré le
*Par	

♦ déclare ne vendre ce jour que des objets d'enfants usagés tels que jouets, livres, jeux et matériel éducatif, vêtements enfants, articles de puériculture, matériel sportif, mobilier enfant, appareils et accessoires hi-fi, informatique, jeux vidéo, CD..... Je prends bonne note que sera interdite la vente exclusive de vêtements d'enfants ainsi que tout produit non conforme à l'esprit de la manifestation.

♦ atteste sur l'honneur ne participer qu'à deux ventes au déballage par an sur la commune de Carpentras

♦ déclare sur l'honneur ne pas être commerçant(e) et exposer en qualité de particulier.

A ..... , le ..... / ..... / 2024

(signature)

**IMPORTANT : Tout dossier incomplet ne pourra être instruit**